



Organisation des journées commerciales

Communiqué de presse. 17 août 2020

Publié le 17 août 2020

Afin de protéger l'ensemble des habitants et de préserver l'activité économique et touristique de notre ville balnéaire, la municipalité a décidé, en remplacement des traditionnelles braderies, de maintenir les journées commerciales de La Baule-Escoublac.

Il a été convenu de consacrer deux journées par pôle commercial où les bauloises et les baulois pourront profiter de remises exceptionnelles et de promotions chez les commerçants de la commune.

L'objectif de ces journées commerciales est surtout de consommer local afin de défendre le tissu économique de notre ville.

Afin de garantir la distanciation sociale sur l'avenue la plus fréquentée de La Baule-Escoublac, il a été également décidé de piétonniser l'avenue du général de Gaulle les 21 et 22 août. En cette période d'incertitude concernant l'actualité sanitaire de la presqu'île et plus généralement du risque grandissant de reprise de la pandémie liée à la COVID-19, il est primordial que chacun respecte l'ensemble des mesures barrières.

Nous rappelons à l'ensemble de la population que les bons comportements (port du masque, distanciation physique et lavage des mains) sont les seules mesures efficaces pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

Programme :

- > Lajarrige - 18 au 20 août
- > Casino - 20 au 23 août
- > De Gaulle - 21 et 22 août
- > Marché et de Lattre - 28 et 29 août



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

 02 51 75 75 75

